## Faire un stage à l'étranger

Tout étudiant de l'UFR LCSH peut effectuer une mobilité stage dans un organisme, institution ou entreprise à l'international, en Europe et hors-UE, sous réserve que la zone géographique de votre mobilité soit validée (zones MEAE).

Pour rappel, les <u>décisions suivantes sont arrêtées pour l'Université Clermont Auvergne</u> (https://www.uca.fr /international/mobilites-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-letranger-procedure):

- Zone VERTE "vigilance normale" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du MEAE.
- Zone JAUNE "vigilance renforcée": les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du MEAE.
- Zone ORANGE "déconseillé sauf raison impérative" : Les stages ne sont pas autorisés même si l' étudiant est ressortissant du pays.
- Zone ROUGE "formellement déconseillé" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Vous pouvez consulter les conseils/risques par pays sur le site du Ministère: <a href="https://www.diplomatie.gouv.fr">https://www.diplomatie.gouv.fr</a>/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/(https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

De plus, le stage doit s'inscrire dans un projet professionnel cohérent et doit faire l'objet d'une convention de stage établie entre l'UFR LCSH, l'étudiant et la structure d'accueil.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, <u>un guide des stages</u>(https://lettres.uca.fr/medias /fichier/guide-des-stages-ufr-lcsh-2023-2024\_1706256216839-pdf?

ID\_FICHE=1013786&INLINE=FALSE) est téléchargeable. Il recense toutes les procédures en vigueur, un aperçu des documents obligatoires, ainsi que les informations pratiques relatives aux stages.

Un <u>"qui fait quoi ?"(https://lettres.uca.fr/medias/fichier/qui-fait-quoi-stages-a-letranger\_1706256235094-pdf?ID\_FICHE=1013786&INLINE=FALSE).</u>(https://lettres.uca.fr/medias/fichier/qui-fait-quoi-stages-a-l-etranger\_1706169578804-pdf?ID\_FICHE=1013786&INLINE=FALSE) qui synthétise les étapes, est également disponible.

Avant de commercer, en savoir + sur : où faire son stage et comment le trouver ? (https://www.uca.fr

/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/ou-faire-son-stage-et-comme	ent-le-
trouver)	

## Réunions d'informations

Vous avez, dans le cadre de votre formation, un stage à réaliser en France ou à l'étranger ?

Venez vous renseigner sur les modalités de mise en oeuvre les :

- -> Mardi 30 janvier 2024 de 12h15 à 13h15 en salle 336 de l'UFR LCSH
- -> Mardi 05 mars 2024 de 12h15 à 13h15 en salle 336 de l'UFR LCSH
- -> Mardi 09 avril 2024 de 12h15 à 13h15 en salle 336 de l'UFR LCSH

Pour toute information complémentaire, contactez le :

Service Relations Internationales et Stages

Bureau des Stages - stages en France : <a href="mailto:stages%2Elcsh%40uca%2Efr">stages.lcsh@uca.fr</a>(mailto:stages%2Elcsh%40uca%2Efr)

Bureau des Relations Internationales - stages à l'étranger : <a href="mailto:ri%2Elcsh%40uca%2Efr">ri.lcsh@uca.fr</a>(mailto:ri%2Elcsh%40uca%2Efr)

## **Vos Contacts**

... Référentes pédagogiques des mobilités

Caroline LARDY

caroline.lardy@uca.fr(mailto:caroline%2Elardy%40uca%2Efr)

Catherine MORGAN-PROUX

<u>catherine.morgan-proux@uca.fr(mailto:Catherine%2EMORGAN-PROUX%40uca%2Efr)</u>

... Service Relations Internationales et Stages - Bureau des Relations Internationales de l'UFR LCSH

Céline LOCATELLI

<u>ri.lcsh@uca.fr</u>(mailto:relationsinternationales%2Elcsh%40uca%2Efr)

Tel: 04 73 34 65 10

Accueil en présentiel : Lundi et Jeudi de 08h30 à 12h15

Via l'adresse <u>ri.lcsh@uca.fr (</u>mailto:ri%2Elcsh%40uca%2Efr)ou Teams : Mardi, Mercredi et Vendredi de

08h30 à 12h15

https://lettres.uca.fr/international/mobilite-etudes-sortante-partir-a-letranger/faire-un-stage-a-letranger(https://lettres.uca.fr/international/mobilite-etudes-sortante-partir-a-letranger/faire-un-stage-a-letranger)